



FR5-14 L'emploi des modes de la conjugaison

Les 6 modes de la conjugaison permettent d'employer les verbes avec des intentions particulières.

1-**Le mode indicatif indique que l'action est sûre.** *Ils s'enverront des courriers.* (c'est une certitude)

2-**Le mode subjonctif indique que l'action n'est pas certaine.** *Je souhaite qu'il réponde à mon courrier.*

Il s'emploie surtout dans les propositions subordonnées après des verbes de sentiment ou d'ordre.

3-**Le mode conditionnel indique**

-qu'une **action dépend d'une autre dans le passé.** *S'il nous avait invités nous serions venus.*

- que **l'action n'est pas sûre.** *Il aurait traversé sur le passage pour piétons.*

- une **atténuation d'un ordre**, une demande. *Pourriez-vous me l'écrire.*

4-**Le mode impératif indique l'ordre, le souhait, le conseil.** Il s'emploie dans les paroles directes.

Faites la course.

5-**Le mode infinitif (mode impersonnel) indique l'action** exprimée par le verbe. *Faire ses devoirs.* (action de faire)

6-**Le mode participe (mode impersonnel) indique** comment se réalise une action par rapport à une autre ? *Il rêvait en marchant* (participe présent). *Il avait rêvé.* (participe passé)